



Il refuse de réajuster la pension alimentaire...que faire?

Par **colucam**, le **19/01/2008** à **12:57**

divorcée depuis décembre 2006, je demande à mon ex, au 1° janvier 2008 de réajuster la pension alimentaire indéchue sur l'indice nationale des prix à la consommation. celui-ci refuse de la réajuster, quels sont mes recours? que dois-je faire pour l'obliger à payer cette augmentation?

Par **ly31**, le **19/01/2008** à **20:37**

Bonsoir,
Votre ex mari refuse l'augmentation de la pension alimentaire !
Avez vous envoyé à votre ex-mari un courrier recommandé avec A.R. pour lui rappeler que la pension alimentaire doit être augmentée tous les ans suivant l'indice du coût de la vie
S'il persiste dans son entêtement, je vous conseille de faire appel au Jaf (Juge des Affaires Matrimoniales)
Je vous souhaite une bonne fin de week end
ly31

Par **colucam**, le **20/01/2008** à **19:36**

Je vous remercie de votre réponse.